



## CITOYENNETÉ

### Recensement citoyen

Votre enfant va bientôt avoir 16 ans ? Le RCO, est le Recensement Citoyen Obligatoire qui concerne tous les jeunes Français, garçons et filles âgés de 16 ans.

Publié le 11 mai 2020

Le RCO permet de recevoir la convocation à la JDC, la Journée Défense Citoyenneté, ainsi que la possibilité de s'inscrire sur les liste électorales.

Pour être recensé, il suffit de se déclarer en mairie ou [en ligne](#).

Pour ce faire, il suffit de se munir des documents suivants :

- ▶ Carte nationale d'identité ou passeport valide
- ▶ Livret de famille à jour

◀ [Le marché hebdomadaire du vendredi](#)

[La culture à portée de clic !](#) ▶

☰ [RETOUR À LA LISTE](#)

VILLE DE PLOËRMEL  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
56800 PLOËRMEL

HORAIRE D'OUVERTURE  
du lundi au vendredi : 9h/12h et  
13h30/17h30  
fermé les samedis

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

▶ [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)